

Services offerts à l'éducation préscolaire au CSSHL pour l'année scolaire 2025-2026

Période d'admission et d'inscription des élèves : du 27 janvier au 7 février 2025

Passe-Partout

Âge requis : 4 ans avant le 1er octobre 2025

- Je viendrai à l'école pour des rencontres d'une durée de 2 h par semaine, en fin d'après-midi ou en soirée, de septembre à mai.
- Mon enseignante me proposera des activités qui favoriseront mon développement global.
- Mes parents auront à participer à des rencontres durant l'année, en fin d'après-midi ou en soirée, selon ma fréquentation.



Plus
d'informations
au
819 623-4114,
poste 5471

Maternelle 4 ans

Âge requis : 4 ans avant le 1er octobre 2025

- Je viendrai à l'école tous les jours, des journées complètes, et ce, tout au long de l'année scolaire (180 jours du calendrier scolaire).
- Mon enseignante travaillera les 5 domaines de compétences prévus au programme-cycle de l'éducation préscolaire.
- Une ressource humaine supplémentaire sera présente dans ma classe.
- Je pourrai prendre l'autobus scolaire.
- Je pourrai fréquenter le service de garde scolaire.
- Mes parents recevront un bulletin scolaire qui témoignera de mon cheminement à l'école.
- Mes parents auront à participer à des rencontres qui auront lieu de jour.

Maternelle 5 ans

Âge requis : 5 ans avant le 1er octobre 2025

- Je viendrai à l'école tous les jours, des journées complètes, et ce, tout au long de l'année scolaire (180 jours du calendrier scolaire).
- Mon enseignante travaillera les 5 domaines de compétences prévus au programme-cycle de l'éducation préscolaire.
- Je pourrai prendre l'autobus scolaire.
- Je pourrai fréquenter le service de garde scolaire.
- Mes parents recevront un bulletin scolaire qui témoignera de mon cheminement à l'école.
- Mes parents auront à participer à des rencontres qui auront lieu de jour.

Plus
d'informations
au
819 623-4114,
poste 5459